



Communiqué de presse



www.ofs150ans.ch

Embargo: 04.11.2010, 9:15

20 Situation économique et sociale de la population

N° 0351-1011-40

Working poor : Travailler et être pauvre

Taux de working poor en 2008: plus bas qu'en 2007

Neuchâtel, 04.11.2010 (OFS) – **Un calcul des taux de working poor effectué par l'Office fédéral de la statistique pour les années 2007 et 2008 montre un recul durant cet intervalle, de 4,8% à 3,8%. Cette évolution peut s'expliquer par une croissance économique positive et une forte baisse du chômage dans les années 2006 à 2008. Les résultats provisoires reposent sur une base de données améliorée, raison pour laquelle les taux établis sur cette base ne sont pas comparables avec ceux des années précédentes.**

En 2008, le taux de working poor de la population en âge de travailler (20 à 59 ans) se montait à 3,8%, ce qui correspond à environ 118'000 personnes. Il est en recul d'un point par rapport à celui de l'année 2007 (4,8%). Il suit ainsi avec un certain décalage dans le temps la conjoncture économique favorable et le fort recul du taux de chômage observés dans les années 2006 à 2008.

Le risque de pauvreté laborieuse n'est pas le même pour tous les actifs occupés. Il diffère en fonction de variables sociodémographiques et de variables liées au marché du travail. Les groupes à risque, autrement dit les groupes présentant un taux significativement plus élevé que celui de l'univers de base, n'ont pas changé par rapport aux années précédentes.

Les personnes vivant dans des ménages monoparentaux et dans des ménages de couple comptant trois enfants ou plus ont un risque accru d'être working poor. D'autres groupes à risque sont les personnes de nationalité étrangère, les personnes à faible niveau de formation, les indépendants (en particulier les indépendants sans employés), les personnes avec un engagement de durée limitée et les personnes ayant interrompu leur activité rémunérée.

Base de données élargie

Dans le cadre de l'accord bilatéral sur la statistique conclu avec l'UE, la base de données a été élargie pour les statistiques de la pauvreté et des working poor. Grâce à la mise sur pied de la nouvelle enquête SILC (Statistics on Income and Living Conditions), il a été pour la première fois possible de comparer diverses sources de données concernant la situation financière de la population et ainsi d'optimiser les résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) dans ce domaine. L'ESPA est la base de données pour la statistique des working poor. Les taux établis en fonction de cette base optimisée ne sont donc pas comparables avec ceux des années précédant cette actualisation.

La nouvelle base de calcul permet d'établir les statistiques de la pauvreté et des working poor à partir d'un univers plus large. Pour la statistique de la pauvreté, cela signifie concrètement qu'elle peut maintenant aussi prendre en compte les enfants, les jeunes et les personnes à l'âge de la retraite. Jusqu'à présent – dans le cadre des calculs relatifs aux working poor – on considérait uniquement la pauvreté de la population en âge de travailler (20 à 59 ans). Les premiers résultats obtenus selon la nouvelle base de calcul seront publiés en décembre 2010. De nouvelles possibilités, actuellement à l'examen, s'offriront également pour la statistique des working poor. Les indicateurs présentés dans le tableau sont donc à considérer comme étant provisoires.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Définitions et source de données

Seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté que l'OFS utilise pour définir l'effectif des working poor est déterminé sur la base du minimum vital socioculturel. Il prend comme point de départ un montant fixe destiné à couvrir les besoins de base selon la taille du ménage, qui est calculé à partir du panier de biens et services de la tranche des revenus les plus bas. Seuls les principaux postes de dépenses sont pris en considération. Ce seuil de pauvreté permet de donner des informations sur les conditions de vie de la population pauvre.

Ce seuil de pauvreté se compose des éléments suivants (valeur corrigée de la variation des prix):

- les coûts du logement (en particulier le loyer), qui doivent se situer dans les prix du marché immobilier,
- les besoins de base pour les principaux postes de dépenses: nourriture et boissons, vêtements, chaussures, frais de santé, consommation d'énergie, produits de nettoyage et d'entretien, frais de transport, moyens de communication, soins corporels, formation et loisirs, etc.,
- primes pour l'assurance-maladie obligatoire (prime de l'assurance de base, la franchise n'est pas incluse),
- 100 francs par mois pour chaque membre du ménage ayant 16 ans révolus afin de tenir compte de certaines autres dépenses nécessaires, par exemple l'assurance responsabilité civile et d'autres assurances.

En 2008, le seuil de pauvreté ainsi défini se montait par mois à 2300 francs pour les personnes vivant seules, à 3900 francs pour les ménages monoparentaux avec deux enfants et à 4800 francs pour les couples avec deux enfants (valeurs moyennes nationales, arrondies à 50 francs).

Toute personne **âgée de 20 à 59 ans** vivant dans un ménage dont le revenu mensuel, après déductions des cotisations d'assurances sociales (AVS, AI, 2^e pilier, assurance-chômage, etc.) et des impôts, se situe en dessous du seuil de pauvreté est considérée comme pauvre. Dans ce groupe de population, sont considérées comme **working poor les personnes qui travaillent au moins une heure par semaine et vivent dans un ménage disposant d'au moins l'équivalent d'un emploi à plein temps** (autrement dit, le volume cumulé de travail des membres du ménage atteint au moins 90% ou 36 heures par semaine).

Le **taux de working poor** correspond au pourcentage de working poor parmi les personnes âgées de 20 à 59 ans qui exercent une activité lucrative et vivent dans un ménage dont le volume de travail s'élève à au moins un emploi à plein temps.

L'analyse s'appuie sur les données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). L'enquête de 2008 a été réalisée auprès de 48'000 personnes appartenant à la population résidente permanente.

Renseignements:

Thomas Priester, OFS, Section Analyses sociales, tél.: +41 32 71 36475

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36281, e-mail: pm@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes > 20 - Situation économique et sociale de la population](#)

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse : <http://www.news-stat.admin.ch>

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

**T1 Taux de working poor des principaux groupes à risque en 2007 et 2008
(valeurs provisoires), en %, avec intervalle de confiance**

	2007	+/- ¹⁾	2008	+/- ¹⁾
Working poor au total (20-59 ans)	4,8	0,3	3,8	0,3
Personnes vivant dans des ménages:				
– monoparentaux	10,3	3,8	9,4	3,7
– de couple avec 3 enfants et plus	15,0	2,1	11,3	1,8
Personnes de nationalité étrangère	8,0	0,6	6,7	0,5
Ecole obligatoire et formation professionnelle élémentaire	12,8	1,5	11,2	1,5
Indépendants et collaborateurs familiaux	7,8	1,3	6,6	1,2
Indépendants sans employés	10,1	1,8	9,1	1,8
Engagement de durée limitée	11,0	3,5	8,2	3,5
Interruption de l'activité rémunérée	7,7	1,4	6,0	1,2

¹⁾ Intervalle de confiance à 95%

Source: Enquête suisse sur la vie active (ESPA)